

Autres dénominations : Animateur d'activités culturelles et de détente / Animatrice d'activités culturelles et de détente • Animateur d'activités culturelles et techniques / Animatrice d'activités culturelles et techniques

Présentation du métier

Le / La responsable d'animation gère toutes les activités d'animation, culturelles et sportives que propose la structure et coordonne l'équipe des animateurs et animatrices. Il / Elle conçoit le programme des activités en fonction des besoins touristiques, veille à leur cohérence pédagogique et s'assure de la bonne qualité du matériel.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un Brevet ou un Diplôme d'Etat dans le secteur de l'animation (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur -BAFA-, Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien -BAPAAT-, Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport -BPJEPS-, Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport -DEJEPS...).

Il est également accessible avec la maîtrise d'une discipline artistique (musique, arts plastiques, ...).

Des spécialisations peuvent être requises selon le secteur d'intervention (technique, scientifique, informatique, ...).

Compétences professionnelles

- Accompagner des groupes lors de sorties ludiques
- Animer des activités de détente et de loisirs
- Animer, coordonner une équipe
- Caractéristiques socio-culturelles des publics
- Concevoir et gérer un projet
- Concevoir la séance d'animation et préparer le matériel et l'espace d'animation
- Concevoir le programme des activités selon les spécificités du public
- Concevoir ou participer à l'élaboration de programmes d'animation
- Guider les participants lors de la réalisation de l'activité ou proposer des adaptations selon leur progression
- Identifier les attentes du public et l'informer sur la ou les activités d'animation et les modalités d'organisation
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Organiser un événement
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Règles et consignes de sécurité
- Techniques de communication

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Travailler en équipe
- Faire preuve de créativité, d'inventivité
- Faire preuve de réactivité
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME G1202 - Animation d'activités culturelles ou ludiques](#).